**Revue de l'enfance et de l'adolescence**

N° 98, second semestre 2018

***Analyser les pratiques ? Pourquoi, pour qui et comment ?***

Les dispositifs de supervision, d'analyse des pratiques professionnelles ou de régulation, se multiplient dans le champ du travail médico-social et socio-éducatif, leurs frontières sont souvent floues. Que peuvent-ils prétendre apporter aux professionnels concernés et aux personnes dont ils s'occupent ?

Nous privilégierons une ouverture à la pluralité des styles et des méthodes d’intervention plutôt qu’une définition théorique des cadres supposés adéquats, car notre expérience nous montre qu’en fonction de la diversité des situations institutionnelles, il s’agit, à chaque fois, de tenter de construire un praticable qui permette de mettre l’équipe au travail.

L’analyse des pratiques permet en principe aux professionnels d’interroger leur positionnement en resituant les actes éducatifs ou de soin au sein d’une équipe et d’une institution, aux prises avec les difficultés qu’y manifestent enfants et adolescents.

Les professionnels doivent y répondre et en répondre en faisant face à l’épreuve des provocations, transgressions et autres crises diverses. Cela suppose, pour résister à l’épreuve, de pouvoir travailler collectivement et de créer des espaces où les professionnels peuvent déployer une interrogation à plusieurs voix sur ce qu’ils font autant ce qu’ils auraient pu, voulu ou dû faire. Il s’agit de dépasser l’illusion d’une unique réponse experte pour mettre en question la légitimité des interventions : « au nom de quoi agissons-nous ? » De retrouver du sens possible au travail, cette élaboration ne peut-être que collective et polyphonique.

De plus, les dispositifs d’analyse des pratiques ne peuvent prétendre seuls maintenir vivante la réflexion d’une équipe. C’est pourquoi il est parfois nécessaire de mettre en place des espaces de régulation portant sur l’organisation du travail ensemble.

Quels sont les divers choix possibles et les conditions minimales nécessaires pour mettre en place un cadre d’analyse des pratiques auprès des équipes qui sont aux prises avec les difficultés qu’apportent les jeunes et les enfants sur les diverses scènes institutionnelles ?

Enfin, aujourd’hui, apparaît de plus en plus souvent une difficulté supplémentaire liée aux changements dans les organisations. Mobilité de l’encadrement intermédiaire, redéploiements, transformations des projets et des populations accueillies sous la pression des appels d’offres et des orientations portées par les instances d’habilitation et de contrôle imposent un rythme du changement accéléré.

Ces remaniements soumettent les professionnels à de profondes modifications de leurs repères de travail avec des modalités de mise en œuvre de protocoles, qui remettent en cause la valeur de l’expérience « métier ». Ils se vivent comme pris dans des injonctions paradoxales fortement anxiogènes qui les confrontent à la question « quel est le sens de notre travail ? »

Cela a des retentissements sur la prise en compte des enfants et jeunes accueillis, car les professionnels se trouvent confrontés au sentiment de ne plus savoir faire avec ces publics changeants.

Notre orientation clinique privilégie la prise en compte des personnes accueillies comme interlocuteurs possibles dans les choix qui les concernent. Les analyses de pratiques peuvent-elles contribuer à préserver cette possibilité ? Il s’agit probablement moins de savoir-faire que d’acceptation en tant que professionnel, d’être partie prenante dans la situation difficile pour relever l’épreuve : trouver des moyens pour savoir y faire dans et avec les difficultés.

Diverses contributions sont possibles pour ce numéro : des réflexions sur une expérience d’accompagnement d’équipe, des apports plus théoriques, des témoignages de professionnels sur les intérêts et les limites des dispositifs auxquels ils ont participé.

**Les propositions courtes de publication (1000 caractères maximum) devraient arriver par mail au GRAPE avant le 15 février : enfance.grape@wannadoo.fr**

**Tous les renseignements sur la ligne éditoriale et le processus de proposition des articles se trouve sur le site legrape.org**

**Philippe Pétry**

Président du RAFEF-GRAPE

0145 90 76 08

06 45 56 71 06

philippe.petry@gmail.com